

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de l'Indre

Arrondissement de Le Blanc

Canton de Saint Gaultier

MAIRIE DE SACIERGES SAINT MARTIN EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-cinq, le seize septembre, à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de SACIERGES ST MARTIN dûment convoqué en date du 10 septembre 2025, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de conseil de la mairie, sous la présidence de Mr Thierry BERNARD, Maire.

Présents : Pascal BARITAUD, Thierry BERNARD, Samuel DEMOUSSEAU, Bérénice LAMOUREUX, Carl MAHUZIES, Aïcha TITOUNI

Absents excusés : Jean-Michel BIARDEAU, Marc COUSSEAU, Dominique PELLERIN, Guillaume VIARD.

Mme Bérénice LAMOUREUX a été élue secrétaire

Nombre de conseillers en exercice : 10 – présents : 06 – votants : 06

DELIBERATION 24-16092025-1

APPROBATION DE LA CHARTE DU PARC NATUREL REGIONAL DE LA BRENNE 2025-2040

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L5721-1 et suivants ;

VU le Code de l'environnement notamment ses articles L.331-1 à L.333-4, ses articles R.333-1 à R333-6 ;

VU la délibération du Conseil régional Centre Val de Loire en date du 6 mai 2022 prescrivant la révision de la Charte du Parc naturel régional de la Brenne et fixant son périmètre d'étude ;

VU l'avis d'opportunité de l'État en date du 26 janvier 2023 qui émet un avis favorable sur l'opportunité du projet de renouvellement du classement du Parc naturel régional de la Brenne et notamment sur le périmètre d'étude proposé ;

VU la délibération CPR n° 23.09.33.82 de la commission permanente régionale du 13 octobre 2023 sollicitant l'avis intermédiaire de la préfète de Région ;

VU l'avis favorable de Conseil National de la Protection de la Nature en date du 18 décembre 2023, l'avis favorable de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France en date du 18 janvier 2024 et l'avis intermédiaire de l'État en date du 17 mai 2024 ;

VU l'avis délibéré de l'Autorité environnementale n°2024-063 en date du 26 septembre 2024 ;

VU l'enquête publique qui s'est déroulée du 21 octobre 2024 au 28 novembre 2024 ;

VU l'avis favorable de la Commission d'enquête publique en date du 9 janvier 2025 ;

VU l'examen final du Ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires en date du 2 août 2025 ;

VU le projet de Charte comprenant le rapport, le plan de Parc et ses annexes ;

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance de la Charte du Parc naturel régional de la Brenne 2025-2040, et en avoir délibéré :

- Approuve sans réserve la Charte du Parc naturel régional de la Brenne 2025-2040 ainsi que ses annexes,
- Autorise le Maire à signer les actes juridiques, administratifs et financiers correspondants.

Le mercredi 17 septembre 2025

Le Maire, Thierry BERNARD

La secrétaire de séance

Bérénice LAMOUREUX



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de l'Indre
Arrondissement de Le Blanc
Canton de Saint Gaultier

MAIRIE DE SACIERGES SAINT MARTIN EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-cinq, le seize septembre, à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de SACIERGES ST MARTIN dûment convoqué en date du 10 septembre 2025, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de conseil de la mairie, sous la présidence de Mr Thierry BERNARD, Maire.

Présents : Pascal BARITAUD, Thierry BERNARD, Samuel DEMOUSSEAU, Bérénice LAMOUREUX, Carl MAHUZIES, Aïcha TITOUNI

Absents excusés : Jean-Michel BIARDEAU, Marc COUSSEAU, Dominique PELLERIN. Guillaume VIARD.

Mme Bérénice LAMOUREUX a été élue secrétaire

Nombre de conseillers en exercice : 10 – présents : 06 – votants : 06

DELIBERATION 25-16092025-2 SUBVENTION AU VELO CLUB BLANCOIS - 2025

Le maire présente une demande de subvention reçue par la mairie.

Après délibération, à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal vote la subvention suivante pour 2025 :

Association subventionnée	Montant (en €)
Vélo Club Blancois	300,00

Le mercredi 17 septembre 2025
Le Maire, Thierry BERNARD

La secrétaire de séance
Bérénice LAMOUREUX

